

Information Sorties

LES DIFFÉRENTES SORTIES

LA CHECK-LIST DU DÉPART :

- Goûter, Déjeuner et gourde d'eau à ramener :** Il n'y aura pas de micro-onde à disposition, préparer un déjeuner à manger sur le pouce idéalement dans un sac isotherme.
- Une tenue de sport, des baskets, un sac à dos,**
- Des affaires de rechange en fonction des activités.**

Le retour aura lieu au plus tard à 18h00 sur chaque arrêt, sous réserve de la circulation. Vos enfants ou les animatrices vous informeront sur la route du retour de notre heure d'arrivée via le groupe WhatsApp.

Les animateurs sont joignables au :

Roumaïssa : 06 78 13 10 97

Cécilia : 06 03 48 88 17

Eléonore : 06 11 43 05 79

Adrien : 06 26 61 53 54

S'INSCRIRE

- Pour s'inscrire pour la première fois, rien de plus facile, il suffit d'aller sur le portail famille, de remplir et renvoyer par mail, la fiche de renseignements (onglet accueil - consulter les documents -Fiche de renseignements). L'adhésion annuelle apparaîtra sur la première facture.
- L'inscription pour le pré-accueil se fait uniquement sur le portail famille.
- Pour participer aux activités, il est nécessaire de s'inscrire aux activités souhaitées en remplissant sur le portail famille via votre espace personnel, « mes réservations » (onglet inscription) : <https://animjeune.portail-defi.net> (un clic ! Facile et rapide !)

Le service jeunesse reste à votre disposition au 04 87 59 16 00.

Par mail : animjeune@vienne-condrieu-agglomeration.fr

ANNULATION

Pour annuler la participation de votre enfant, sauf cas médical dûment constaté, vous devez nous prévenir au plus tard 72 heures avant la journée d'animation. Au-delà de ce délai, si l'activité est payante, votre participation financière sera due (sauf sur présentation d'un certificat médical).

La qualité des animations proposées et leur pérennité dans le temps dépendent de l'engagement de tous. C'est pour cette raison qu'il vous est demandé de respecter vos engagements quand vous vous inscrivez sur une animation, ou de nous avertir en cas d'empêchement afin de pouvoir faire profiter de l'animation aux jeunes inscrits en liste d'attente.

TARIFICATION

L'adhésion annuelle est fixée à 10 € pour les personnes domiciliées sur les communes de : Ampuis, Condrieu, Échalas, Les Hales, Loire-sur-Rhône, Longes, Saint-Cyr-sur-le-Rhône, Saint-Romain-en-Gier, Sainte-Colombe, Trèves et Tupin-et-Semons, et 20 € pour les familles ne résidant pas sur ces communes. Cette cotisation donne accès aux accueils du mercredi, vendredi et samedi et aux activités des vacances scolaires. Une facture sera transmise en fin de vacances. Le tarif des activités proposées est fixé en fonction du Quotient Familial (QF) du foyer :

Tarifs habitants des communes membres du service					
	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5
0-700	701-1200	1201-1500	1501-2500	2500 et +	
Tarif / jour	4 €	6,50 €	12 €	18 €	20 €
Tarif demi-journée	2 €	3,25 €	6 €	9 €	10 €

Tarifs habitants des communes extérieures					
	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5
0-700	701-1200	1201-1500	1501-2500	2500 et +	
Tarif / jour	12 €	15 €	18 €	21 €	24 €
Tarif demi-journée	6 €	7,50 €	9 €	10,50 €	12 €

JOURNÉE TEMPS FORT

Les journées "TEMPS FORT" avec l'intervention d'un prestataire et/ou l'utilisation d'un transport collectif seront considérées comme des journées ayant un coût financier plus important pour le service.

De ce fait, pour pourvoir s'y inscrire, les jeunes devront s'inscrire également à au moins une autre journée dans la même période.

La tarification des soirées est basée sur la tarification d'une demi-journée.

Les activités de ce programme ainsi que les repas organisés, tiennent compte des mesures sanitaires applicables en vigueur. L'ensemble est susceptible d'être modifié et/ou annulé.

Programme susceptible de modification en fonction du nombre d'inscrits trop faible, ou de mauvaises conditions météorologiques. Prévoir les tenues adaptées en fonction de la météo et des activités : sportives, aquatiques, neige... Prévoir le pique-nique en fonction des activités (mentionné dans le programme). Pour les repas pris en commun, pensez à avertir en cas d'allergies ou intolérances alimentaires particulières ou régime à suivre (mention obligatoire dans le dossier d'inscription).